

## FORMATION

- (suite) PROGRAMME**
- 6 - Préparation de la reprise (Durée : 5 journées)
  - Définir sa stratégie et son plan de reprise
  - La négociation
  - Le budget prévisionnel et le plan de financement
  - Finaliser son projet de reprise
  - Mobiliser les financements
  - Finaliser les actes juridiques

7 - Accompagnement de projet (Durée : 17 journées)

8 - Jury et évaluation (Durée : 1 journée)

9 - Accompagnement individualisé post formation

Un accompagnement est proposé au cours des 3 mois suivant la formation

## REPRISE D'ENTREPRISE

(gratuite et rémunérée sous certaines conditions)

*Vous avez un projet de reprise d'un commerce, d'une entreprise artisanale ou de services ?*

*Vous hésitez entre créer ou reprendre une entreprise ?*

*Avec cette formation, vous pouvez acquérir les connaissances et les outils pour vous aider à construire votre projet.*

**du 25 janvier au 9 avril 2010 à Saumur**

**Contactez-nous !**

**Boutique de Gestion Anjou au 02 41 66 52 52**

**CCI de Maine-et-Loire au 02 41 74 70 22**

### Réunions d'information (accès libre) :

Lundi 9 novembre à 14h Pôle Emploi Place de l'Europe - SAUMUR

Lundi 9 novembre à 14h Maison des Services Publics (route de Tours) - 15 avenue Legouiz de la Boulaie - BAUGE (Salle du pays des Vallées d'Anjou - 2<sup>ème</sup> étage)

Jeudi 12 novembre à 14h Salle municipale, rue des Halles - DOUE LA FONTAINE - (proche de la mairie)

Vendredi 13 novembre à 14h30 Salle Bourguillaume - 16, rue Bourguillaume - BEAUFORT EN VALLEE (à côté du Trésor Public)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à permettre à un porteur de projet qui envisage de reprendre une entreprise commerciale, artisanale ou de services :

- d'acquies les compétences nécessaires à l'exercice du métier de chef d'entreprise
- de connaître et de maîtriser les étapes du processus de reprise :
  - Définir sa cible
  - Diagnostiquer l'entreprise à reprendre
  - Evaluer et proposer un prix
  - Choisir son environnement juridique, fiscal et social
  - Repérer les partenaires de la reprise
  - Négocier avec le cédant
  - Elaborer le plan d'action de la reprise
  - de construire et finaliser son projet de reprise.

## PUBLIC

Demandeurs d'emplois et salariés ( Effectif limité à 20 stagiaires)

## FRAIS DE FORMATION

Formation financée par la Région des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen.

## REMUNERATION

Rémunération suivant les textes en vigueur et suivant le statut du stagiaire.

## DURÉE

Du 25 janvier au 9 avril 2010, soit 11 semaines.

## LIEU SAUMUR

## SELECTION

Sur dossier (à déposer avant le 16 décembre ) et sur entretien  
Le dossier est à retirer ou à télécharger aux adresses suivantes :

Boutique de Gestion Anjou

Place de l'Arche Dorée – 49400 SAUMUR

[www.aidecreationentreprise.fr](http://www.aidecreationentreprise.fr)

CCI de Maine-et-Loire – Centre de services

11, rue du Maréchal Leclerc

49412 SAUMUR Cedex

[www.maineetloire.cci.fr](http://www.maineetloire.cci.fr)

## METHODE

Des apports théoriques et méthodologiques

Des travaux de recherche personnalisés et encadrés

Un stage d'observation en entreprise d'une durée d'une semaine

Des interventions de spécialistes (banquiers, assureurs, ...)

## PROGRAMME

- 1 – Environnement de la reprise (Durée : 4 journées)
  - Les sources d'information (internet, ...)
  - Evaluer son profil de repreneur
  - Formuler son projet de reprise
  - Identifier les motivations du cédant
  - Définir sa cible
- 2 – Approche globale de l'entreprise (Durée : 12 journées)
  - La démarche marketing,
  - La gestion de l'entreprise
  - Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux
  - La stratégie commerciale
- 3 – Diagnostic de l'entreprise à reprendre (Durée : 8 journées)
  - Diagnostic commercial
  - Analyse de l'organisation, des moyens de production, des ressources humaines
  - Diagnostic juridique, social et fiscal
  - Analyse économique et financière
  - L'évaluation de l'entreprise à reprendre
- 4 – Stage en entreprise (Durée : 5 journées)
- 5 – Eléments juridiques, fiscaux et sociaux de la reprise (Durée : 2 journées)
  - Les différentes formes d'acquisition
  - Le choix du montage juridique
  - La fiscalité de la reprise
  - Les choix sociaux